

LE MUSÉE
INTERNATIONAL
DU CINÉMA
ET DU FESTIVAL

CANNES | FRANCE

CANNES
ON AIR
VILLE CRÉATIVE



“ UN GRAND MUSÉE INTERNATIONAL DÉDIÉ AU 7^E ART : UNE NÉCESSITÉ STRATÉGIQUE ET CULTURELLE POUR LA FRANCE ”

Le rayonnement international de la France est, en grande partie, lié à son offre culturelle unique au monde.

Cette offre est celle des créateurs et artistes (écrivains, poètes, peintres, musiciens, architectes, cinéastes) mais aussi celle transmise par les lieux de patrimoine et de transmission culturelle que sont les grands établissements muséographiques tels que le Louvre, le Musée d'Orsay, le Centre Pompidou, la cinémathèque française ou encore la Cité des sciences et de l'industrie.

Pourtant, alors même que la France, patrie des frères Lumière et de Georges Méliès, est le berceau du cinéma, ce dernier, art majeur et populaire, qui opère la synthèse de tous les arts audiovisuels, ne dispose pas dans notre pays d'un musée d'envergure internationale.

Aussi, il apparaît nécessaire et stratégique de doter notre pays d'un grand musée consacré au 7^e art.





UN MUSÉE INTERNATIONAL DU CINÉMA ET DU FESTIVAL DE CANNES : UNE LÉGITIMITÉ HISTORIQUE, CULTURELLE ET GÉOGRAPHIQUE



Cannes, la capitale française du cinéma, accueille depuis plus de 70 ans le plus grand festival de cinéma et premier événement culturel au monde. Elle devient aujourd'hui un hub mondial et incontournable en matière de création audiovisuelle.

UN HUB MONDIAL DE L'AUDIOVISUEL ET DE LA CRÉATIVITÉ

Des événements de rayonnement international sont accueillis chaque année au Palais des festivals et des congrès : le Festival international du film de Cannes, le Cannes Lions Festival (Festival international de la publicité), le MIPCOM, le MIPTV, CANNESERIES, le MIDEM ou encore les NRJ Music Awards.

MAINTENIR LE LEADERSHIP DE NOTRE PAYS EN MATIÈRE CULTURELLE

Édifier un tel équipement culturel majeur en province représenterait une volonté forte du gouvernement français de conduire une politique affirmée de décentralisation culturelle, déjà amorcée avec succès avec le Louvre-Lens ou le Centre Pompidou-Metz.

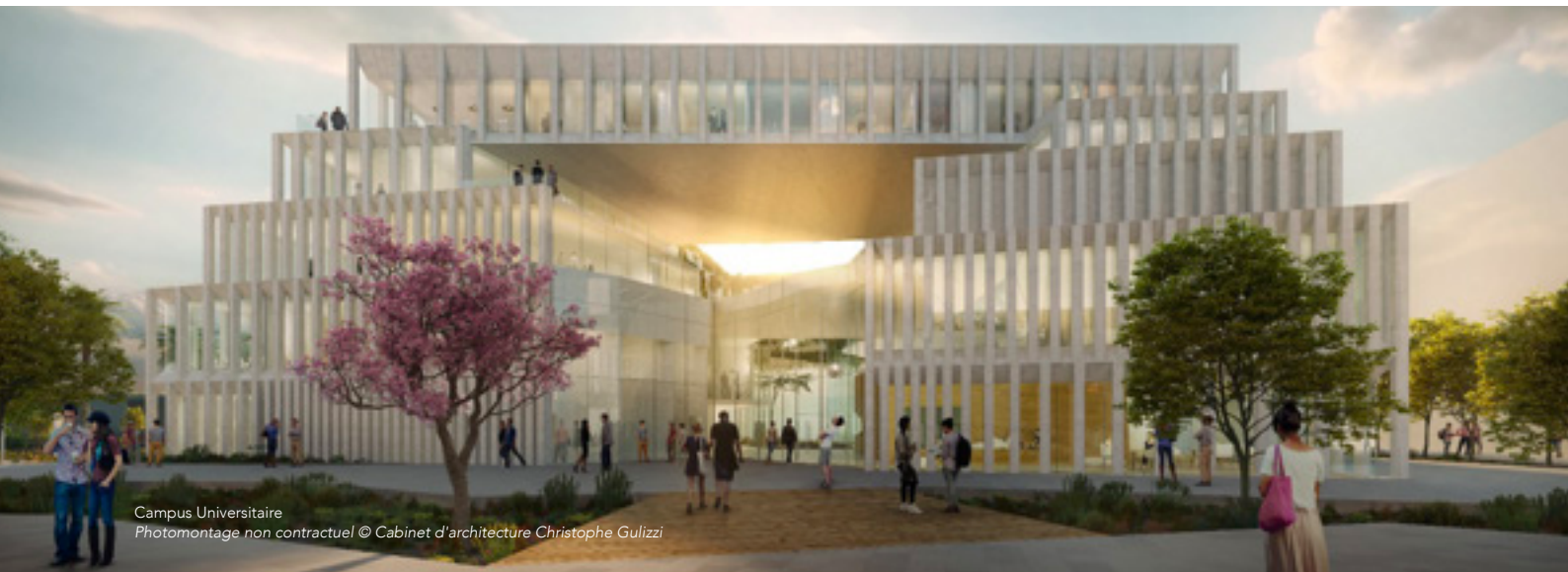
“ CANNES : UN TERRITOIRE ET UNE STRATÉGIE DE FILIÈRE EN MATIÈRE D'ÉCONOMIE CRÉATIVE ”

Cette stratégie, dénommée « Cannes On Air », repose sur le développement d'une filière complète de l'audiovisuel incluant la formation de créateurs, un campus universitaire sur les métiers de l'écriture, le soutien et l'accompagnement d'entreprises du secteur audiovisuel, la création de contenus, la distribution et la diffusion d'œuvres culturelles, et l'organisation d'événements afin d'en assurer la promotion.

UN TECHNOPÔLE CRÉATIF SUR LE SITE DE LA BASTIDE ROUGE

CRÉATION D'UN CAMPUS UNIVERSITAIRE DÉDIÉ À L'ÉCRITURE ET LA CRÉATION AUDIOVISUELLE
ET D'UNE RÉSIDENCE ÉTUDIANTE

En matière de formation et de création, un campus universitaire sera en mesure d'accueillir courant 2020, 1 000 étudiants pour les former aux métiers de l'écriture, de l'image, du son, du journalisme, du cinéma et des séries. Pour les formations à l'écriture de scénario des partenariats prestigieux ont été mis en place, **avec l'UCLA, le Festival de Cannes, CANNESERIES, l'ESRA ou bien encore SERIAL Eyes.**





LA CITÉ DES ENTREPRISES « CRÉÀCANNES » CONÇUE POUR LE DYNAMISME ENTREPRENEURIAL

La cité des entreprises « CréÀCannes » composée d'une pépinière déjà opérationnelle comprendra également, à terme, un grand hôtel d'entreprises au sein même du campus qui sera à même de pouvoir accueillir jusqu'à 100 startups centrées sur les métiers de l'économie créative.

CONSTRUCTION D'UN MULTIPLEXE CINÉMATOGRAPHIQUE « CINEUM CANNES » DOTÉ DU PLUS GRAND ÉCRAN DE LA CÔTE D'AZUR

Concernant la distribution et la diffusion d'œuvres audiovisuelles, un multiplexe cinématographique de haute qualité technologique « Cineum Cannes », conçu par le grand architecte Rudy Ricciotti, sera inauguré en juin 2020.

Il offrira 12 salles de cinéma équipés en Dolby Atmos, 2 426 fauteuils et disposera notamment d'un écran de 24 mètres de large, le plus grand du sud-est après celui du Palais des festivals et des congrès de Cannes.



UN MUSÉE ÉPHÉMÈRE DU CINÉMA

Afin de renforcer l'attractivité touristique de Cannes et son rayonnement culturel international autour du cinéma, la municipalité propose, depuis l'été 2015 au Palais des festivals et des congrès, un Musée éphémère du cinéma réalisé en partenariat avec la Cinémathèque française.

DES STUDIOS DE TOURNAGE ET DE PRODUCTION

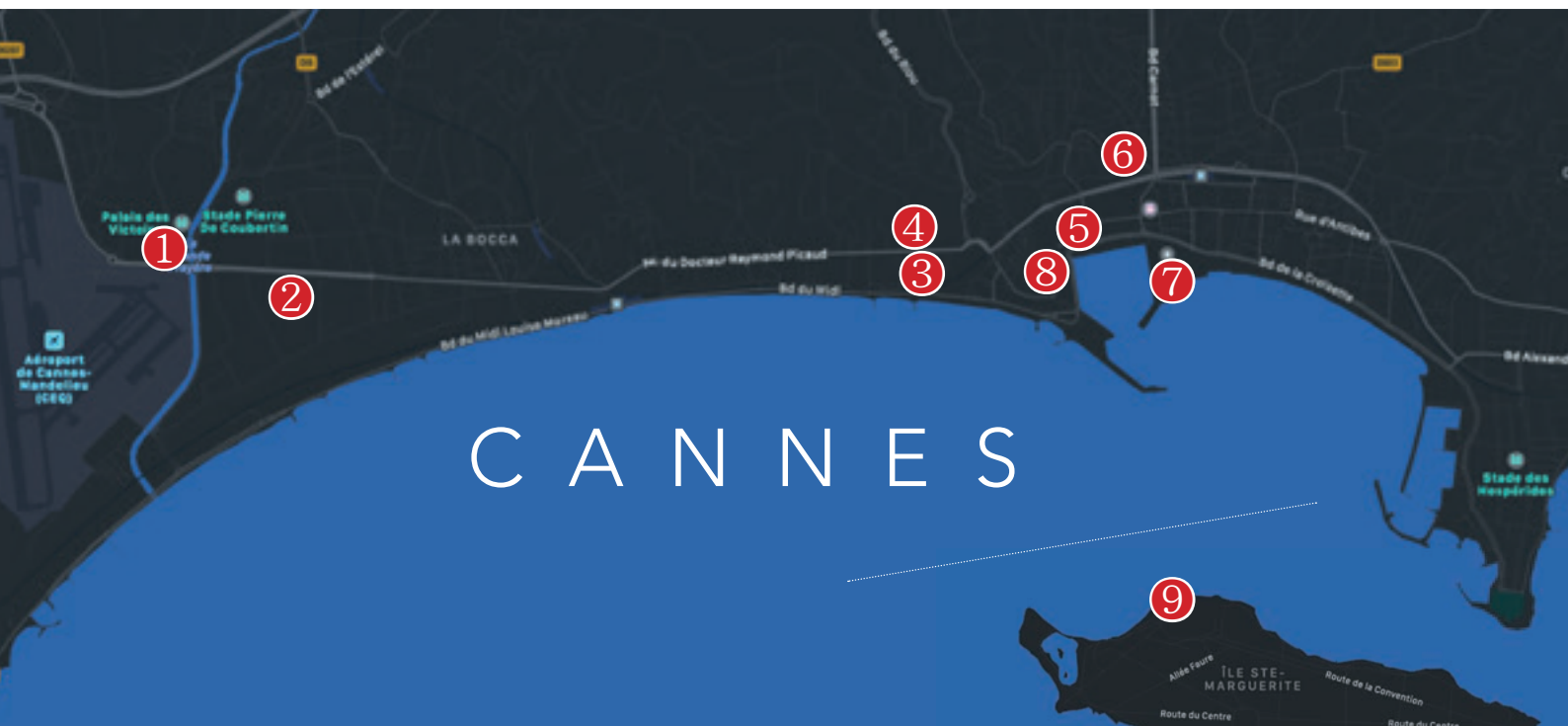
S'agissant de la production, les équipements suivants sont en projet : à l'ouest de Cannes, 24 000 m² de studios de tournage seront destinés au cinéma, à la télévision, aux nouveaux médias et à la publicité (projet porté par un partenaire privé) et, au centre-ville, en cours d'implantation des studios de post-production de l'image et du son.

UNE POLITIQUE DE TOURNAGES DYNAMISÉE

Parallèlement, grâce à une politique volontariste, le nombre de jours de prise de vue et tournages sur le territoire cannois, véritable plateau à ciel ouvert est passé de 447 jours en 2017 à 562 jours en 2018.

“ CANNES ON AIR, VILLE CRÉATIVE : DÉVELOPPEMENT DE LA CHAÎNE DE LA CRÉATION AUDIOVISUELLE À CANNES ”

- | | |
|--|---|
| <p>1 TECHNOPÔLE BASTIDE ROUGE
- Campus universitaire des métiers de l'écriture,
- Pépinière et hôtel d'entreprises,
- Multiplexe cinématographique.</p> <p>2 TERRAINS DE L'EX-SITE D'ANSALDOBREDA
- Studios de tournage.</p> <p>MUSÉE INTERNATIONAL DU CINÉMA
ET DU FESTIVAL
- Option B.</p> <p>3 MUSÉE INTERNATIONAL DU CINÉMA
ET DU FESTIVAL
- Option A.</p> | <p>4 MÉDIATHÈQUE NOAILLES - VILLA ROTHSCHILD
- Résidence d'écriture.</p> <p>5 IMPLANTATION DE QWANT ART</p> <p>6 PÔLE CRÉATIF DES ARTS VISUELS « AVANT-GARDE »</p> <p>7 PALAIS DES FESTIVALS ET DES CONGRÈS</p> <p>8 SUQUET DES ARTISTES
- Résidence d'artistes.</p> <p>9 ÎLE SAINTE-MARGUERITE
- Résidence d'artistes.</p> |
|--|---|





“ UN PROJET D’INTÉRÊT NATIONAL ET D’ENVERGURE INTERNATIONALE ”

Le Musée international du cinéma et du Festival s’inscrit dans le cadre d’une démarche structurante de construction d’une filière d’économie créative azurienne dont l’ambition est de développer sur la Côte d’Azur une « Silicon Valley de l’audiovisuel » autour de Cannes, Sophia Antipolis et bien sûr les studios de la Victorine à Nice, qui fêtent leurs cent ans en 2019, et font partie intégrante de l’écosystème azurien du cinéma.

“ UN ÉQUIPEMENT CULTUREL INÉDIT EN FRANCE ET DANS LE MONDE ”

Ce projet doit être mené en étroite collaboration avec l’État, les collectivités locales de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d’Azur, le Centre national du cinéma et de l’image animée, le Festival de Cannes et les fleurons de l’industrie audiovisuelle française, européenne et internationale. Il doit également se démarquer des musées du cinéma existants de Turin, Berlin, Londres ou New York, et à venir, comme l’Academy Museum of Motion Pictures qui ouvrira ses portes fin 2019 à Hollywood ou le Lucas Museum of Narrative Art.

“ **UNE AMBITION FORTE :**
OFFRIR AUX VISITEURS UNE EXPÉRIENCE UNIQUE ”

Il s'agit de doter la France d'un équipement culturel ludo-éducatif et touristique proposant une approche immersive inédite, favorisant la pro-activité du visiteur en le plaçant au cœur du processus de création, de production et de diffusion d'une œuvre cinématographique.

Une exposition permanente permettra également de faire découvrir l'histoire du cinéma à travers des collections prestigieuses des plus grandes institutions de présentation, de restauration et de diffusion du patrimoine cinématographique.



Romy Schneider, Alain Delon et Sophia Loren, 1962
Collection Traverso

“ UN CONTENU ORIGINAL, PROFESSIONNEL ET PÉDAGOGIQUE DÉCLINÉ EN CINQ THÈMES ”



UN LIEU D'EXCEPTION ET PERMANENT CONSACRÉ AU FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM DE CANNES

Le Festival international du film de Cannes bénéficiera d'un lieu présentant son histoire valorisant la manifestation culturelle la plus médiatisée du monde.



LE FUTUR TEMPLE DES EFFETS SPÉCIAUX ET DES NOUVELLES TECHNOLOGIES

Cet espace présentera les différentes techniques de trucages qui nourrissent l'innovation, la création et la magie du cinéma.

Le visiteur-acteur s'amusera, expérimentera et se familiarisera avec les différents métiers, parfois méconnus, de ce secteur.



L'HISTOIRE DU CINÉMA MONDIAL CONFIEE AUX PLUS GRANDES INSTITUTIONS

5 000 m² seront consacrés à l'histoire du cinéma en partenariat avec les grandes institutions dédiées à la préservation, la restauration et la diffusion du patrimoine cinématographique qui assureront le projet scientifique et culturel du musée.



UN ESPACE DE CONFÉRENCES ET D'EXPOSITIONS ADOSSÉ À UNE SALLE DE PROJECTIONS

Ce lieu créé pour les échanges, les conférences et les projections favorisera les rencontres entre les professionnels du cinéma et le grand public. Un espace adossé accueillera des expositions temporaires internationales en rapport avec l'industrie et l'histoire du cinéma.



UN ESPACE DESTINÉ AUX ENTREPRISES LIÉES AU CINÉMA

Les entreprises pourront présenter leurs activités, faire des démonstrations, inviter des clients.

Ce lieu sera loué ou concédé à des entreprises privées.



“ LE “GUGGENHEIM DU 7^E ART” DANS LA VILLE DU PLUS GRAND FESTIVAL DE CINÉMA AU MONDE ”

Cet équipement structurant, véritable “Guggenheim du 7^e art”, sera doté d’un geste architectural fort et emblématique, à la hauteur de son ambition culturelle, scientifique et touristique et de son rayonnement international.

LANCEMENT D’UNE ÉTUDE DE CONTEXTE ET DE PROGRAMMATION

Aujourd’hui, la Mairie de Cannes lance une étude de contexte et de programmation afin d’en affiner le concept, déterminer le format exact de l’équipement et proposer un modèle culturel, technique, économique, financier et juridique pertinent et réaliste, incluant la possibilité d’une réalisation progressive et évolutive par phases thématiques. Cette étude permettra de préciser le budget d’investissement et de fonctionnement du projet.

La première estimation du coût du projet est de 200 millions d’euros.

DEUX SITES D'IMPLANTATION ENVISAGÉS POUR LE MUSÉE

L'un localisé en centre-ville de Cannes, avenue Picaud, et l'autre à l'ouest de la Ville, avenue Francis Tonner, sur une partie de la friche industrielle Ansaldobreda.

- OPTION A -

2 HECTARES AU CENTRE DE CANNES
AV. DU DOCTEUR RAYMOND PICAUD



- OPTION B -

5,6 HECTARES À L'OUEST DE CANNES
AV. FRANCIS TONNER
(PROJET STUDIOS DE TOURNAGE)



“ SÉNAT : 28 MAI 2019

SÉANCE DE QUESTIONS D'ACTUALITÉ AU GOUVERNEMENT ”

**RÉPONSE DE M. LE MINISTRE DE LA CULTURE, M. FRANCK RIESTER
À LA QUESTION DU SÉNATEUR HENRI LEROY
SUR L'AVENIR DU CINÉMA ET SUR LA CRÉATION
DU MUSÉE INTERNATIONAL DU CINÉMA ET DU FESTIVAL**

M. le Sénateur, vous avez raison de dire que Cannes, et plus largement les Alpes-Maritimes, est un territoire de cinéma, un territoire de création audiovisuelle et qui dispose, grâce à une vision très claire qu'a le Maire de Cannes, d'une vraie stratégie en matière de développement culturel, économique et universitaire autour du cinéma et de l'audiovisuel. L'État, comme je l'ai dit tout à l'heure en ce qui concerne l'Essonne, est là pour accompagner les initiatives des territoires et des collectivités territoriales. J'ai rencontré le Maire de Cannes, David Lisnard, lors d'un de mes passages au Festival de Cannes, et je lui ai réaffirmé la volonté de l'État de l'accompagner dans la politique ambitieuse qui est la sienne en matière de développement de cette filière cinématographique et audiovisuelle. J'ai salué son projet de modernisation du Palais des festivals, qui me paraît être le bon projet pour continuer à donner au Festival de Cannes un outil d'exception et qui permet en plus d'être utilisé par de nombreux autres événements tout au long de l'année à Cannes. D'autre part, je lui ai dit que ce projet global, universitaire, culturel et économique autour du cinéma et de l'audiovisuel, méritait que l'État puisse l'accompagner. Il est trop tôt pour dire comment cela peut se traduire, mais je suis totalement décidé à ce que, la DRAC comme le CNC ainsi que toutes les équipes du Ministère, puissent accompagner un territoire comme celui-ci qui bouge en matière d'industrie culturelle et créative.



“ ÉQUIPE PROJET VILLE DE CANNES ”



DIDIER VESCOVI - Coordinateur et responsable administratif
*Directeur général adjoint des services
en charge de l'innovation et des grands projets - Mairie de Cannes.*

*Anciennement directeur général de la société d'exploitation du Palais des festivals et des congrès de la Ville de Cannes.
Ancien directeur général adjoint des services et directeur des Systèmes d'information et des télécommunications à la Mairie de Cannes de 2011 à 2015.
Ancien directeur des Systèmes d'information et des télécommunications à la Mairie de Villeurbanne de 1998 à 2001.*

*Executive MBA HEC – Executive Center de Nice Sophia-Antipolis en 2005.
INET – CNFPT INET à Strasbourg en 2000.
Ingénieur CNAM en organisation - IESTO CNAM à Lyon en 1994.
MIAGE – IUP MIAG, Université Claude Bernard de Lyon en 1991.*



MAUD BOISSAC - Chef de projet culturel
Directrice de la Culture - Mairie de Cannes.

*Depuis 15 ans, pilotage de projets artistiques et culturels, expériences professionnelles dans la direction de services culturels et touristiques.
Direction de la Culture de la Mairie de Cannes en 2016.*

*Trois masters :
en direction de projets culturels à l'Institut d'études politiques de Grenoble,
en tourisme à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
et en histoire moderne à l'Université Ca Foscari à Venise.*

LE MUSÉE INTERNATIONAL DU CINÉMA ET DU FESTIVAL

CANNES | FRANCE



CATHERINE GIBERT - Référente juridique

Directrice adjointe de la direction Contrôle et sécurité juridique - Mairie de Cannes.

Juriste pluridisciplinaire à la direction Contrôle et sécurité juridique de la Mairie de Cannes depuis 2004.

DESS « Gestion juridique de l'espace et des risques » en 2002.

Maîtrise de droit public en 2001.



RÉGINE RESBEUT-MONTANELLA - Référente financière

Chargée de mission auprès du directeur général des services - Mairie de Cannes.

Expérience de plus dix ans acquise dans le secteur privé (commissariat aux comptes et audit contractuel chez Deloitte, contrôle de gestion et marketing à la Société Générale) et de près dix-sept ans dans le secteur public au service de la Mairie de Cannes (audit financier des partenaires privés et ingénierie financière des contrats complexes).

Diplômée de l'EM Lyon Business School.



THOMAS ONZON - Directeur technique

Directeur général des services techniques - Mairie de Cannes.

En charge de l'ensemble des dossiers techniques au sein de la Mairie de Cannes depuis 2014.

Anciennement chef de service au sein du ministère de l'Écologie.

Ancien directeur général adjoint en charge de l'ensemble des thématiques environnementales au sein d'une grande métropole de 2008 à 2014.

Diplômé de l'école polytechnique en 2002.

Diplômé de l'école nationale des ponts et chaussées en 2005.

Ingénieur en chef des ponts, eaux et forêts.

LE MUSÉE
INTERNATIONAL
DU CINÉMA
ET DU FESTIVAL

CANNES | FRANCE

#MairiedeCannes

CANNES
ON AIR
VILLE CRÉATIVE

